



CONTACT :

Philippe BARTHOUMEYROU : 06 28 09 70 15

Site internet : <http://www.badminton-meilhan.fr>

DOSSIER D'INSCRIPTION 2018-2019

- Demande de licence 2018-2019 dûment complété
- Certificat médical de non contre-indication ou questionnaire de santé FFBAD avec attestation
- Fiche de renseignement pour les mineurs et pour les nouveaux venus
- Règlement, selon tarif, à l'ordre du FRJEP Meilhan (possibilité de paiement en plusieurs fois)

Aucun dossier incomplet ne sera accepté

COTISATION ANNUELLE

Jeunes

-18 ANS 60 €

Licence compétition ou loisirs

-9 ANS 40 €

Licence compétition ou loisirs

Adultes

LICENCE COMPÉTITION 100 €

Compétitions ouvertes par le club sur l'Aquitaine à hauteur de 8 compétitions par licenciés payés par le club

LICENCE LOISIRS 70 €

Possibilité de faire de la compétition, les inscriptions restent à la charge du licencié(e) sur les compétitions ouvertes par le club

Horaires des entrainements

Salle de Meilhan	ADULTES	JEUNES Poussins/Minimes et Parents	COMPETITEURS Ados/Adultes
LUNDI	20h00 - 22h30	18h30 - 20h00	/
MERCREDI	20h00 - 22h30	/	19h00 - 20h30
SAMEDI	/	9h30 - 11h00	11h00 - 12h30

N° de licence :

Catégorie :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Adresse électronique :

Téléphone contact parent : Contact tel enfant :

Date de naissance :

Pour les mineurs :

NOM et PRENOM des responsables légaux :

Téléphone en cas d'incident :

(Merci de signaler tout changement de numéro de téléphone pour pouvoir vous joindre en cas d'urgence)

- J'ai déjà pratiqué du badminton
- Je suis intéressé par la compétition
- Je souhaite participer à la vie du club

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur, des garanties de souscription à l'assurance « Responsabilités civile et accident corporels » proposé par la FFBD (dans le formulaire de prise de licence) et m'engage à les respecter.

Je soussigné(e)

responsable légal de l'enfant

autorise mon enfant à :

- Participer aux compétitions et manifestations sportives du FRJEP Meilhan Badminton :
OUI /NON
- Venir et quitter seul le créneau d'entraînement, stage ou compétition sur Meilhan :
OUI / NON

Un justificatif sera demandé pour toute sortie anticipée sur les créneaux horaires.

Le club est responsable du mineur uniquement dans l'enceinte du gymnase. La responsabilité des parents est engagée au-delà des horaires du créneau. Les parents doivent s'assurer de la présence du responsable du créneau lorsqu'il dépose son enfant.

Signature de l'adhérent :

Signature du responsable légal :